

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er novembre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 2476

présenté par  
M. Bazin

-----

### ARTICLE 35

À l'alinéa 10 supprimer les mots :

« , pour ce qui le concerne, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.